

AAE COURTAGES INVEST

SAS à capital variable au capital de 165 748 euros,
immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 978 339 596,
dont le siège social est situé 34 RUE LOUIS PASTEUR 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente juin,
À quatorze heures.

Au siège social, 34 RUE LOUIS PASTEUR 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Les associés de la société AAE COURTAGES INVEST, SAS au capital de 165 748 euros, divisé en 16 574 800 actions de 0,01 euro de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence émargée par les associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Monsieur Gael MATTE, propriétaire de 500 actions;
- Madame Flore HIVERT DE MAY DE TERMONT, propriétaire de 500 actions;
- Monsieur Christophe DAL SOGLIO, propriétaire de 100 000 actions;
- Monsieur Pierre CHICHA, propriétaire de 100 000 actions;
- Monsieur Benjamin FAVEDE, propriétaire de 150 200 actions;
- Madame Domithile GUINOISEAU, propriétaire de 2 000 000 actions;
- Monsieur Michel ROGELET, propriétaire de 2 000 000 actions;
- Monsieur Frederic LEBLAN, propriétaire de 1 000 000 actions;
- Monsieur Georges BREMILTS, propriétaire de 60 000 actions;
- Madame Claire DE GIBON, propriétaire de 40 000 actions;
- Monsieur Gregoire CHARBONNIER, propriétaire de 40 000 actions;
- Monsieur David GERNEZ, propriétaire de 100 000 actions;
- Monsieur Eric WALCH, propriétaire de 2 000 000 actions;

- Monsieur Guillaume AZEMA, propriétaire de 1 000 000 actions ;
- Monsieur Armand Raphael RITTER DE ZAHONY, propriétaire de 1 000 000 actions ;
- Monsieur Vincent DELPIT, propriétaire de 100 000 actions ;
- Monsieur Alexis GRANDJEAN, propriétaire de 50 000 actions ;
- Monsieur Axel GENY, propriétaire de 1 000 000 actions ;
- Madame Virginie LAISSY, propriétaire de 200 000 actions ;
- La société SARL FINANCIERE F.I.C., représentée par Monsieur Quentin PERNEZ, propriétaire de 1 000 000 actions ;
- La société SAS FINANCIERE FREHEL, représentée par Monsieur Maurice CHARPENTIER, propriétaire de 1 000 000 actions ;
- La société SARL ALLANNO, représentée par Monsieur Loic BOURGOUIN, propriétaire de 2 000 000 actions ;
- Madame Marie GERARD, propriétaire de 100 000 actions.

Les associés et représentant ici présent composent 15 041 200 actions des 16 574 800 actions soit 90,75 % des parts.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gael MATTE.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la présidence ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Rémunération des Dirigeants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les Dirigeants de leur rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir rappelé que les comptes annuels font ressortir une perte de 925,54 euros, décide que la-dite perte sera intégralement affectée au compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de -1 693,32 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale rappelle en tant que de besoin qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale ratifie l'absence de rémunération versée aux Dirigeants en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Les Dirigeants

Zone de signature

Signé par Gaël MATTE
Le 13 juil. 2026

Signed with
Universign doc_A62D
tx_dKWY6P85A7mL

SAS AAE COURTAGE INVEST

34 Rue LOUIS PASTEUR

**92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
FRANCE**

Plaquette du 01/01/2025 au 31/12/2025



Copie certifiée conforme à l'original

Signé par Gaël MATTE
Le 13 juil. 2026

Signed with doc_zJX
Universign tx_dKWY6P85A7mL

- SOMMAIRE -

AAE COURTAGE INVEST

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Comptes annuels

Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6

Annexe comptable

Annexe au bilan et compte de résultat	9
---------------------------------------	---

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

AAE COURTAGE INVEST

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	165 440		165 440	165 440
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	165 455		165 455	165 455
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	990		990	
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	91		91	97
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	1 081		1 081	97
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	166 536		166 536	165 552
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

- BILAN PASSIF -

AAE COURTAGE INVEST

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 165 748,00)	165 748	165 748
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-768	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-926	-768
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	164 055	164 980
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 180	270
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	302	302
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	2 482	572
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	166 536	165 552
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 562,00	572,00
(2) Dont emprunts participatifs		

- COMPTE DE RESULTAT -

AAE COURTAGES INVEST

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation I (1)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			926	768
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation II (2)			926	768
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-926	-768
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

AAE COURTAGE INVEST

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	-926	-768
Produits Exceptionnels (VII)		
Charges Exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	926	768
BENEFICE OU PERTE	-926	-768
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier		
dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont charges concernant les entités liées		

ANNEXE COMPTABLE

AAE COURTAGE INVEST

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 166 536€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte nette comptable de -926€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Règles et méthodes comptables complémentaires ANC 2022-06 :

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC 2022 06. Cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Ce règlement relatif à la modernisation des états financiers vient modifier le règlement ANC n°2014-03. Les incidences de l'application du nouveau règlement constituent un changement de méthode comptable ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les principales modifications en termes de présentation sur le format des entités financiers portent sur :

- les avances et acomptes sur immobilisations dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- les charges constatées d'avance désormais classées parmi les créances ;
- les produits constatés d'avance désormais classés parmi les dettes ;

De plus, le règlement ANC 2022-06 est venu modifier le classement comptable de certaines natures de charges et produits. Certains éléments auparavant classés au sein du résultat exceptionnel figurent désormais dans le résultat courant, en Autres produits d'exploitation.

Après analyse, l'application du règlement ANC n°2022 06 n'a pas d'effet significatif sur les classements comptables du bilan et du compte de résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024."

Aucune information comparative n'a été réalisée du fait de l'application de ce règlement.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

ACTIF :

Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	T.V.A	-	-	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAUX		-	-	-
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>		-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>		-		
<i>Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)</i>		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	-	-
Banques	91	97
TOTAUX	91	97

PASSIF :

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	16 574 800	0,01
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	16 574 800	0,01

Libellé	Solde ouverture	Affectation Résultat	Autres variations		Solde Clôture
			+	-	
Capital Social	165 748				165 748
Réserve légale	-				-
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	-			768	-768
Résultat de l'exercice	-768	768			-926

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 260	1 260	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A.	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	302	302	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	1 562	1 562	-	-
<i>Dont emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	302			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 190
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
TOTAL		1 190

COMPTE DE RÉSULTAT :

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Production de services	-	-	-
Chiffre d'affaires total	-	-	-

Résultat Financier :

	N	N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Autres charges financières	-	-
Pertes de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	-	-
Résultat financier	-	-

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	-
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	-	-

Impôts sur les sociétés :

	Résultat avant IS	Impôt taux réduit	Impôt taux normal	Résultat Net
Résultat Courant	-926			
Résultat Exceptionnel	-			
TOTAUX	-926	-	-	-